



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Faillite lors d'un concordat

Date de publication: SHAB - 18.09.2018

Numéro de publication: NA05-0000000003

Canton: VD

Entité de publication:

Tribunal d'arrondissement de La Côte, Route de Saint-Cergue 38, 1260 Nyon

Faillite lors d'un concordat LONGO-BAUDAIN SNC

Débiteurs:

LONGO-BAUDAIN SNC

Grand-Rue 1

1267 Vich

Die Nachlassstundung wurde aufgehoben. Gläubiger, die ihre Forderungen bereits im Nachlassverfahren eingegeben haben, müssen keine neue Eingabe vornehmen.

Date de l'ouverture de la faillite : 22.08.2018

Publication selon les art. 295 et 298 LP.

Délai : 20 jour(s)

Fin du délai: 08.10.2018

Point de contact:

Tribunal d'arrondissement de La Côte

Route de Saint-Cergue 38

1260 Nyon

Remarques:

Par décision du 22 août 2018, la présidente du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a révoqué le sursis concordataire accordé le 30 septembre 2016 à LONGO-BAUDAIN SNC, Grand-Rue 1, 1267 Vich, a relevé M. Pascal Stouder, agent d'affaires breveté à Lausanne, de sa mission de commissaire au sursis et a prononcé la faillite de LONGO-BAUDAIN SNC à Vich, pour prendre effet le 22 août 2018 à 9 h.